

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2026 (7.5)

L'an deux mille vingt-six, le 02 mars à 18 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur **Patrice DUNAND, Maire**.

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de conseillers votants : 33

Date de convocation du Conseil : **23 février 2026**
Date d'affichage de la convocation : **23 février 2026**

Présents : Monsieur DUNAND (mairie), Mesdames COURT, GILLET, VANEL-NORMANDIN, ZELLER et Messieurs PELLÉ, VENARRE, CRUYPENINCK, IVANEZ, DESAY (adjoints), Mesdames COSSARD, ASSENARE, CETTIER, DA SILVA DIAMANTINO, GIET, LUZZI, HUSSON, VUILLIOT, GARNIER-SIMON, CHARRE et Messieurs CADOUX, DANGUY, ROBBEZ, SIGAUD, LEVITRE, VAN VAEREMBERG, PELLETIER, BOCQUET (conseillers).

Pouvoirs :

Mme REYGROBELLET donne pouvoir à Mme DA SILVA DIAMANTINO,
M. MAZET donne pouvoir à M. ROBBEZ,
M. MOLINAS donne pouvoir à M. le maire,
M. DUVILLARD donne pouvoir à M. VAN VAEREMBERG,
M. JUILLARD donne pouvoir à M. BOCQUET.

Secrétaire de séance élue à l'unanimité : Madame Dominique COURT.

Le conseil municipal,

VU la note de synthèse,

VU le rapport de la commission Associations et Sports qui s'est réunie le 18 février 2026 à propos des demandes de subventions pour l'année 2026,

VU le budget primitif 2026 et notamment l'article 65748,

CONSIDÉRANT les demandes et les éléments produits par les associations,


CONSIDÉRANT que :

- Mme Dominique COURT ne prend pas part au vote pour l'association « Amicale pour l'Animation du Centre Hospitalier du Pays de Gex », l'association « MJC » et l'association «CSC Les Libellules»,
- Mme Véronique GILLET ne prend pas part au vote pour l'association « Amicale pour l'Animation du Centre Hospitalier du Pays de Gex » et pour l'association« ADIL »,
- Mme Virginie ZELLER ne prend pas part au vote pour l'association « Amicale pour l'Animation du Centre Hospitalier du Pays de Gex », pour l'association « Accueil Gessien » et pour l'association« USPG »,

- M. Jérémie VENARRE ne prend pas part au vote pour l'association« Verger TIOCAN »,
- M. Benoît CRUYENNINCK ne prend pas part au vote pour l'association« Pays de Gex Promotion animation (PGPA) »,
- M. Georges DESAY ne prend pas part au vote pour l'association « Les Chevaliers de !'Oiseau»,
- M. Daniel ROBBEZ ne prend pas part au vote pour l'association « Pays de Gex Promotion Animation (PGPA) »,
- Mme Delphine COSSARD ne prend pas part au vote pour l'association « Les Vitrines de Gex»,
- M. Dorian MAZET ne prend pas part au vote pour l'association « Protection Civile de l'Ain, Antenne de Gex »,
- Mme Ségolène VUILLIOT ne prend pas part au vote pour l'association« Les Vitrines de Gex»,
- Mme Odile CETTIER ne prend pas part au vote pour l'association « Institut Jeanne d'Arc, association sportive», l'association « Batterie fanfare », l'association « IPPG » et l'association « MJC »,
- Mme Martine LUZZI ne prend pas part au vote pour l'association « Pays de Gex Promotion Animation»,
- M. Christophe SIGAUD ne prend pas part au vote pour l'association « Batterie Fanfare» et l'association « Les Chevaliers de !'Oiseau »,
- M. Loïc VAN VAEREMBERG ne prend pas part au vote pour l'association « Les Chevaliers de !'Oiseau», l'association « Mercredis de Neige Pays de Gex » et l'association« La Gexoise »,
- M. Jacques DUVILLARD ne prend pas part au vote pour l'association« Les Vitrines de Gex»,
- Mme Muriel CHARRE ne prend pas part au vote pour l'association « Judo Club Segny », pour l'association « La Gexoise » et pour l'association« Gex Vita Gym (GVG) »,
- M. Guy JUILLARD ne prend pas part au vote pour l'association « Club Devoir du Clos des Abeilles», pour l'association « Amicale pour l'Animation du Centre Hospitalier du Pays de Gex» et pour l'association« Gex Vita Gym (GVG) »,
- M. Vincent BOCQUET ne prend pas part au vote pour l'association« Chers Voisins», l'association « APiCy Piétons et cyclistes du Pays de Gex » et l'association « Institut Jeanne d'Arc, association sportive »,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

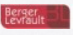
➤ **DÉCIDE** d'attribuer les subventions 2026 ci-dessous :

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le 
ID : 001-210101739-20260303-2026_027_DEL-DE

Association	Proposition subvention 2026	Commentaires
SPORT		
Ain Est Athlétisme	400 €	
Basket Pays de Gex	1 000 €	Subvention exceptionnelle - Achat équipement et matériel -Subvention conditionnée à l'octroi de subventions par d'autres communes.
Basket Pays de Gex	1 500 €	
Club Alpin de Gex	800 €	Subvention exceptionnelle - Achat 2 tapis

Club Alpin de Gex	700 €	
Copain de trail	300 €	
Echenevex Lynx bike	300 €	
Ferney Pays de Gex Triathlon	300 €	1ère demande
Pays de Gex Football Club	10 000 €	
Pays de Gex Natation	1 500 €	
Gex Ski Club	5 000 €	
GVG (Gex Vita Gym)	500 €	
Judo Club Segny	500 €	
La Gexoise	3 000 €	
La Gexoise	1 500 €	Subvention exceptionnelle - Plusieurs projets : intervenants spécialisés, solutions numériques, achat matériel, recherche salle baby Gym, recrutement entraîneur, formations
Mercredis de Neige Pays de Gex	1 000 €	
Pétanque Gessienne	1 000 €	
RMRWD (modélisme)	300 €	
Ski club La Vattay	300 €	Versement de la subvention si réception du dossier
Tennis Club de Gex	3 000 €	
Twirling Bâton	1 500 €	
USPG Rugby	25 000 €	
Les Bleus de Gex - Club de rugby vétérans	500 €	
SOUS-TOTAL SPORT	59 900 €	

ENTRAIDE ET SOCIAL		
Accueil Gessien	2 500 €	
Adil de l'Ain	400 €	
AFM Téléthon	800 €	
Amicale pour l'Animation du Centre Hospitalier du Pays de Gex	2 000 €	

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gex/Divonne	3 800 €	
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Gex/Divonne	500 €	Subvention exceptionnelle - Organisation du bal des pompiers
Amicale des Donneurs de sang de Gex et environs	500 €	
APiCy Piétons et Cyclistes du Pays de Gex	250 €	
Banque Alimentaire de l'Ain	1 000 €	
Centre Socioculturel Les Libellules	115 000 €	
CSC Les Libellules (festival Tôt ou T'arts)	13 000 €	
Chers Voisins	700 €	
Club l'Âge d'Or de Gex et environs	500 €	
Club Devoir du Clos des Abeilles	600 €	
Comité des Œuvres Sociales chèques vacances / chèques vacances	10 000 €	
Comité des Œuvres Sociales / fonctionnement	7 500 €	
Croix Rouge Française - UL Pays de Gex	600 €	
Equipe d'entraide du Pays de Gex	300 €	
J'ai compris, j'agis	1 000 €	
Jeunes Sapeurs-Pompiers du Nord-Est Gessien	1 000 €	
Les Restaurants du Cœur	1 000 €	
Protection Civile de l'Ain Antenne de Gex	2 000 €	
SOUS-TOTAL ENTRAIDE ET SOCIAL	164 950 €	Envoyé en préfecture le 06/03/2026 Reçu en préfecture le 06/03/2026 Publié le  ID : 001-210101739-20260303-2026_027_DEL-DE

SCOLAIRE		
Centre d'Information et d'Orientation Valserhône - Pays de Gex	300 €	

École primaire Champagne en Valromey (Sou des écoles)	185 €	Subvention exceptionnelle - Classe découverte mer pour 1 enfant de Gex dispositif ULIS
Institution Jeanne d'Arc association sportive	1 200 €	
Institution Jeanne d'Arc association sportive	1 500 €	Subvention exceptionnelle - Bus + coachs
Collège Georges Charpak	600 €	Subvention exceptionnelle - Participation transport pour les déplacements de la chorale
Collège Georges Charpak	1 000 €	Subvention exceptionnelle - Participation au voyage des 4ème à Auschwitz
Collège Georges Charpak Association Sportive	1 200 €	
Collège Georges Charpak SEGPA	600 €	Subvention exceptionnelle - Participation transport pour voyage des élèves de 5ème à Pérourges
Ecole Elémentaire Parozet	2 000 €	Subvention attribuée uniquement si projet pédagogique présenté
Ecole Elémentaire Perdtemps	2 000 €	
Ecole Elémentaire Vertes Campagnes	2 000 €	
Ecole Maternelle Parozet	2 000 €	
Ecole Maternelle Perdtemps	2 000 €	
Ecole Maternelle Vertes Campagnes	2 000 €	
Sou des Écoles	4 500 €	
SOUS-TOTAL SCOLAIRE	23 085 €	

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le



ID : 001-210101739-20260303-2026_027_DEL-DE


CULTUREL		
Batterie Fanfare la Gessienne	2 000 €	
Centre musical "A ta portée"	300 €	1ère demande
Chœur classique du Pays de Gex	1 000 €	
Chorale Le Pays de Gex	2 000 €	
Confrérie des Amateurs du Bleu de Gex	800 €	
Club Orion	300 €	1ère demande
Ecole de Musique de Gex	15 000 €	

Groupe Théâtral Gessien	400 €	
Le Verger Tiocan	400 €	
Les Chevaliers de l'Oiseau	6 500 €	
MJC	118 000 €	
SOUS-TOTAL CULTUREL	146 700 €	

ANCIENS COMBATTANTS		
Amicale des Chasseurs Alpains	400 €	
Union Nationale des Parachutistes Ain Pays de Gex	300 €	Versement de la subvention si réception du dossier
SOUS-TOTAL ANCIENS COMBATTANTS	700 €	

DIVERS		
Pays de Gex Promotion Animation	4 400 €	
Vitrines de Gex	5 000 €	
SOUS-TOTAL DIVERS	9 400 €	

TOTAL GENERAL	404 735 €
----------------------	------------------

Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le 
ID : 001-210101739-20260303-2026_027_DEL-DE

- **DE DIRE** que les subventions proposées au vote pour les associations dont le dossier n'est pas complet ne seront versées qu'à réception de toutes les pièces et éléments manquants.

La secrétaire de séance,
Dominique COURT



Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 3 mars 2026.

Le maire,
Patrice DUNAND



Le maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, télétransmise à la Sous-Préfecture de Gex le 6 mars 2026 et publiée sur le site internet de la ville de Gex le 6 mars 2026.